



Les technologies médicales :
Un secteur stratégique pour le Québec

**Mémoire présenté dans le cadre des consultations
prébudgétaires 2020-2021**

Janvier 2020

SOMMAIRE

Le secteur des technologies médicales est stratégique pour le Québec.

Sur le plan des services à la population, il est au cœur d'un potentiel immense d'amélioration de la qualité et de la valeur des services que reçoivent les usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Sur le plan économique, il est un secteur fort en investissement, en emplois et en innovation. Enfin, sur le plan des finances publiques, il porte en lui des possibilités immenses d'amélioration de l'efficacité dans l'utilisation des fonds publics.

Dans le contexte des consultations prébudgétaires 2020-2021 et sur la base des avancées des dernières années, Medtech Canada formule quatre propositions stratégiques au gouvernement du Québec :

1. Une réforme en profondeur de la *Loi sur les contrats des organismes publics et des pratiques d'approvisionnement*;
2. Une administration de la santé fondée sur la valeur et l'innovation;
3. Une stratégie de mobilisation du secteur des technologies médicales;
4. Une gestion optimale des données et des technologies en santé.

Parmi les principales recommandations concrètes de Medtech Canada, notons :

- Faciliter la mise en place de processus d'adjudication de contrats publics fondés sur la valeur, notamment par son intégration à la mission du nouveau Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) et en introduisant la souplesse réglementaire requise le cas échéant;
- Favoriser l'implantation d'un fonds de capital-risque spécialisé pour les technologies médicales;
- Lancer un programme pour couvrir les dépenses encourues pour la négociation d'ententes de distribution des technologies médicales exportatrices;
- Doter l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) des moyens requis pour appuyer concrètement le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Bureau de l'innovation.

De l'avis de Medtech Canada, ces recommandations sont tout à fait alignées avec les priorités du gouvernement du Québec, notamment en matière d'économie, d'efficacité et d'accès aux soins de santé.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	2
PRÉSENTATION DE MEDTECH CANADA	4
LES TECHNOLOGIES MÉDICALES : UNE INDUSTRIE STRATÉGIQUE	5
LES AVANCÉES DES DERNIÈRES ANNÉES	7
ÉTAT DES FINANCES PUBLIQUES AU QUÉBEC	12
Situation économique du Québec	12
Impact du budget 2019 sur l'industrie des technologies médicales	12
PROPOSITIONS STRATÉGIQUES	13
1. Une réforme en profondeur de la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i> et des pratiques d'approvisionnement	14
2. Une administration de la santé fondée sur la valeur et l'innovation	15
3. Une stratégie de mobilisation du secteur des technologies médicales	18
4. Une gestion optimale des données et des technologies en santé	22
RECOMMANDATIONS AU MINISTRE DES FINANCES	24
ENGAGEMENTS DU PARTI FORMANT LE GOUVERNEMENT	25

PRÉSENTATION DE MEDTECH CANADA

Medtech Canada est l'association nationale qui représente l'industrie canadienne des technologies médicales. Elle représente le secteur auprès de ses partenaires en plus d'être la principale source d'information et d'éducation pour ses membres, le milieu des soins de santé et le grand public. Au Québec, elle compte plus de 320 entreprises d'équipements, de dispositifs et de services utilisés dans le diagnostic et le traitement des maladies et des problèmes de santé. Le secteur des technologies médicales représente près de 12 000 emplois au Québec.

Depuis plus de 40 ans, Medtech Canada travaille et collabore avec les gouvernements, les fournisseurs de soins de santé et les patients afin de contribuer à l'amélioration de la santé des Québécois et à la pérennité du système de soins de santé.

Les membres de Medtech Canada offrent des dispositifs, des instruments, des équipements, des fournitures, des applications de santé numériques/connectées et de nombreuses autres innovations qui, chaque jour, servent à diagnostiquer, à traiter et à rehausser la qualité de vie des patients au pays et partout dans le monde. Ces technologies se traduisent par de nombreux avantages dont des diagnostics précoces, plus précis et des interventions moins invasives, qui assurent un rétablissement plus rapide, réduisent les durées de séjour à l'hôpital, enrichissent les options de traitement et diminuent les temps d'attente. En plus de donner lieu à des résultats supérieurs en matière de santé, ces technologies apportent une valeur appréciable en faisant des contributions notables qui participent au développement du système de soins de santé du Canada.

De manière plus large, Medtech Canada participe à la modernisation constante de l'État en proposant de tirer parti au maximum du potentiel offert par les technologies médicales qui sont de puissants leviers d'amélioration d'efficience dans le domaine de la santé. Medtech Canada souscrit à l'idée de voir le Québec devenir un chef de file en matière d'innovation et travaille en ce sens.

Nous voulons améliorer la performance des soins de santé pour le mieux-être des patients et souhaitons favoriser la croissance de notre industrie au Canada et au Québec. Nous souhaitons que notre secteur se développe de manière durable et que des emplois de qualité y soient développés. Nous misons pour ce faire sur l'accès à une technologie éprouvée et sûre ainsi que sur l'innovation médicale, mise au point souvent ici même par nos sociétés membres.

LES TECHNOLOGIES MÉDICALES : UNE INDUSTRIE STRATÉGIQUE

Le marché mondial de l'industrie médicale est estimé à 350 milliards de dollars. L'industrie canadienne est principalement implantée au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique¹. À lui seul, le marché des technologies médicales est évalué à 6,4 milliards de dollars au Canada, ce qui représente un peu moins de 2 % du marché mondial.

Le Québec représente quant à lui le tiers de l'industrie médicale canadienne et plus de 30 % des technologies médicales canadiennes approuvées par la Food and Drug Administration américaine proviennent du Québec². On estime que la taille du marché des technologies médicales au Québec représente environ le quart de la valeur canadienne, soit 1,5 G\$ par an. À l'échelle mondiale, le Québec représente donc 0,5 % du marché.

Le secteur des technologies médicales est donc majeur pour l'économie québécoise. Il représente ici plus de 12 000 emplois bien rémunérés et est en constante croissance³. L'industrie compte 320 entreprises dont près des trois quarts sont des PME. Son essor dépend surtout de sa capacité à innover, à fabriquer et à distribuer efficacement des produits qui font appel à des technologies complexes et variées incluant des dispositifs, des équipements, des fournitures et de la santé numérique. Le secteur fait d'ailleurs partie des secteurs stratégiques ciblés par le gouvernement du Québec.

Selon la typologie du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), l'industrie des technologies médicales est un des trois sous-secteurs qui forment ensemble le secteur des sciences de la vie. Avec plus de 50 % du total des entreprises en sciences de la vie, le secteur des technologies médicales du Québec est celui qui comprend le plus grand nombre d'entreprises et il compte plus de 40 % des emplois du domaine⁴. C'est également le secteur qui a été le plus actif en création d'entreprises et d'emplois dans les dernières années, entre 1996 et 2014.

Il faut noter que, si on projette qu'en 2030, les dépenses publiques en santé au Québec atteindront 61,1 G\$, soit 13,5 % du PIB et 68,9 % des revenus totaux du gouvernement du Québec⁵, les dépenses en technologies médicales au Québec et au Canada ne représentent que 3,41 % de ces dépenses, soit 0,37 % du PIB, et elles sont en recul sur une base par habitant⁶. Cette faible intensité du recours aux technologies de la santé place le Canada au

¹ Industrie Canada, *Profil de l'industrie des appareils médicaux 2013*, https://www.ic.gc.ca/eic/site/lsg-pdsv.nsf/fra/h_hn01736.html [consulté le 2 février 2016]

² MEDEC, *Profil de l'industrie des technologies médicales au Québec*, 2014

³ SECOR/KPMG, *Valeur économique de la chaîne d'innovation en SVTS, actualisation de l'analyse de 2011*, rapport à Montréal InVivo, mai 2015

⁴ *Le Québec, un pôle Medtech en pleine effervescence*, 2018.

⁵ CIRANO, Clavet et al. *Les dépenses en santé du gouvernement du Québec, 2013-2030 : projections et déterminants*, 2013

⁶ Medtech Canada, *Profil de l'industrie des technologies médicales au Québec*, 2014

34^e rang⁷ sur 66 pays au sein des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cela signifie que la solution aux défis financiers du système de santé ne réside certainement pas dans une réduction induite des dépenses en technologies médicales.

De plus, il est certain que la possible mise en place du CAG pourrait permettre d'augmenter l'efficacité des services publics et ainsi permettre une amélioration significative du système de santé, favorisant le bien-être des Québécois. Malgré tout, Medtech Canada souhaite mettre en garde le gouvernement contre des attentes trop irréalistes sur la consolidation des volumes à l'échelle provinciale, du moins dans le secteur de la santé. Il est loin d'être certain que la création du CAG permette effectivement de réaliser les économies d'échelles significatives espérées. C'est pourquoi nous souhaitons offrir des pistes de solutions qui s'avéreront plus porteuses, à notre sens, à long terme.

En somme, l'industrie des technologies médicales s'avère tout simplement cruciale pour la vigueur économique du Québec. Elle crée des emplois de qualité, contribue à l'amélioration des conditions de santé de la société et représente un secteur économique majeur pour la province. Elle doit donc nécessairement faire partie des préoccupations budgétaires du gouvernement.

⁷ <http://www.canadianhealthpolicy.com/products/medical-devices-and-healthcare-costs-in-canada-and-66-other-countries--2014-annual-report.html>

LES AVANCÉES DES DERNIÈRES ANNÉES

Medtech Canada tient à souligner qu'au fil des ans, le gouvernement du Québec a montré une sensibilité manifeste pour les enjeux du domaine des sciences de la vie et du secteur des technologies médicales. Plusieurs des initiatives annoncées ces dernières années sont toujours en train d'être déployées et l'industrie espère que des développements s'accéléreront dans les années à venir.

Parmi les initiatives et mesures clés que Medtech Canada estime importantes de maintenir, voire de bonifier, on peut mentionner :

1. La Stratégie québécoise des sciences de la vie (SQVTS)⁸

La SQVTS est une stratégie gouvernementale qui vise notamment à attirer au Québec 4 milliards de dollars d'investissements privés d'ici 2022. Pour y arriver, plus de 205 millions de dollars seront investis sur la période 2017-2022 autour de 4 grands axes porteurs pouvant aider le Québec à se démarquer comme destination d'investissement :

- Accroître les investissements en recherche et en innovation dans l'ensemble des sciences de la vie;
- Favoriser la création d'entreprises innovatrices et assurer leur croissance;
- Attirer de nouveaux investissements privés;
- Intégrer davantage l'innovation dans le réseau de la santé et des services sociaux.

C'est ce dernier axe qui revêt une importance particulière pour Medtech Canada et ses membres puisqu'il touche non seulement la capacité du marché québécois à valoriser les innovations provenant de nos PME et ainsi leur permettre de réaliser leurs premières ventes ici même pour le bénéfice de notre système de santé, mais il affecte également la perception des entreprises étrangères quant à la pertinence de venir développer leurs solutions ici, dans un milieu capable de concrétiser les fruits de la recherche.

Notons que cet axe comprend également la mise sur pied du Bureau de l'innovation en santé, dont les retombées sont plutôt lentes à se faire sentir. Cette nouvelle structure n'en demeure pas moins un levier pertinent afin d'accroître la place offerte à l'innovation dans le réseau de la santé et des services sociaux. Il importe donc d'y valoriser les activités qui l'animent.

2. La Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)⁹

⁸ Page sur la SQVTS par le MÉI : https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/par-secteur-dactivite/sciences-de-la-vie/page/strategies-22512/?no_cache=1&tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=156

⁹ <https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/recherche-et-innovation/strategie-quebecoise-de-la-recherche-et-de-linnovation/>

Avec le lancement de la SQRI, le gouvernement a voulu donner les moyens nécessaires pour que le Québec, à l'horizon 2030, devienne l'une des sociétés les plus innovantes et créatives du monde.

La Stratégie s'articule autour de 36 mesures et 7 projets regroupés sous 3 objectifs permettant de répondre aux défis rencontrés par le Québec et qui auront une incidence sur l'amélioration du bien-être de la société :

- Développer les talents, les compétences et la relève;
- Accroître la capacité de recherche et soutenir l'innovation sous toutes ses formes;
- Accélérer et amplifier le transfert et la commercialisation des innovations.

Ce dernier objectif comporte des axes d'intervention prometteurs pour les membres des PME de Medtech Canada, en particulier celui de la dynamisation de l'écosystème de la commercialisation des innovations et celui favorisant la création et la croissance des entreprises innovantes grâce à l'adoption précoce et à l'intégration des innovations.

3. Rapport du Comité de travail sur l'entrepreneuriat des jeunes entreprises¹⁰

Très bien reçu par le milieu des start-ups, les recommandations de ce Comité comportent des mesures pour faire des marchés publics du Québec des leviers de développement de nos entreprises innovantes, notamment une « Boîte d'accompagnement des jeunes entreprises aux marchés publics » et la création d'un programme québécois de Vitrine technologique pour les entreprises innovantes, des mesures particulièrement pertinentes pour le secteur des technologies médicales québécoises.

4. Recommandations du rapport du Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation (CCEI)¹¹

Le Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation a été formé à l'automne 2016. Son mandat était de formuler des propositions pour renforcer l'innovation et la recherche, améliorer la compétitivité des entreprises, faire croître l'investissement privé, développer les infrastructures, intensifier les exportations et l'internationalisation des entreprises québécoises et stimuler l'entrepreneuriat. Le rapport fut présenté en septembre 2017.

La recommandation n° 6 se lit comme suit :

- Rendre les achats gouvernementaux plus structurants pour l'économie et plus avantageux pour les PME innovantes en passant du « plus bas soumissionnaire » à l'approvisionnement gouvernemental stratégique.

¹⁰

https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/faire_affaire_avec_etat/comite_travail_entrepreneuriat_jeunes_entreprises.pdf

¹¹ <http://www.ccei.quebec/fr/>

Il va sans dire que pour Medtech Canada et ses membres, le domaine de la santé pourrait sans nul doute profiter d'un tel changement de cap dans les marchés publics du Québec.

5. Passeport Entreprises¹²

Ce plan lancé en 2015 vise à faciliter l'accès des entreprises aux contrats publics et à permettre à un plus grand nombre de PME et d'entreprises en démarrage d'y prendre part, notamment en leur simplifiant la vie. Le gouvernement souhaite également améliorer les processus d'appel d'offres afin qu'ils soient plus rigoureux et plus transparents. Avec ce plan d'action, le gouvernement souhaite bâtir un climat de confiance solide à l'égard du processus d'acquisition des organismes publics et ainsi accroître la concurrence afin d'avoir accès à davantage de solutions innovantes et d'obtenir de meilleurs prix. Non seulement cela permettra aux organismes publics de réaliser de meilleures acquisitions, mais aussi aux entreprises de développer leur capacité concurrentielle et ainsi devenir plus performantes et compétitives, au Québec comme ailleurs.

Pour Medtech Canada, le Passeport Entreprises constitue une solide assise pour véritablement faire du Québec un marché attrayant non seulement pour les entreprises québécoises mais aussi pour les entreprises étrangères désirant s'impliquer dans notre écosystème en y investissant davantage.

Le Passeport regroupe aussi plusieurs mesures susceptibles de rendre les marchés publics au Québec plus efficaces, transparents et équitables, ce qui améliorerait la confiance des entreprises et servirait l'intérêt public.

6. L'Autorité des marchés publics

L'Autorité des marchés publics constitue une des mesures phares du développement de nouvelles pratiques d'acquisitions et d'approvisionnement au Québec. Active depuis un an, l'Autorité représente un rempart nécessaire et offre un potentiel d'amélioration continue, tant pour les organismes gouvernementaux que les fournisseurs concernés par les processus d'appel d'offres et les marchés publics au Québec.

7. Le Comité des approvisionnements fondés sur la valeur du MSSS

Répondant à nos demandes répétées pour faire plus de place à la valeur dans les approvisionnements en santé et pour répondre aux préoccupations du milieu concernant l'amélioration de l'accessibilité des innovations aux marchés publics, le Ministère a mis sur pied un Comité d'approvisionnement fondé sur la valeur qui a comme objectif de favoriser la mise en œuvre de projets pilotes d'approvisionnement fondés sur la valeur en santé, y compris par l'adoption d'approches innovantes.

Le Comité travaille en collaboration avec le Bureau de l'innovation en santé pour identifier les projets porteurs pour le réseau de la santé et des services sociaux. À l'approche de la mise sur

¹² https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/faire_affaire_avec_etat/passeport_entreprises.pdf

piéd du Centre d'acquisitions gouvernementales, Medtech Canada souhaite voir ces travaux transformés en recommandations concrètes pour améliorer les processus d'approvisionnement.

8. La publication des Balises à l'égard des exigences et des critères contractuels

Medtech Canada tient à souligner le pas important qui a été franchi par le Secrétariat du Conseil du trésor par la publication récente des Balises à l'égard des exigences et des critères contractuels dans le domaine de la santé, ci-après nommés Balises.

Ce document présente des meilleures pratiques qui sont susceptibles de favoriser la qualité des appels d'offres et faciliter l'accès des entreprises aux contrats publics. Elles encadrent aussi concrètement des concepts difficiles à intégrer dans les contrats publics, comme les approvisionnements fondés sur la valeur, le coût total d'acquisition et la définition des besoins.

Ces Balises reflètent d'ailleurs plusieurs demandes de Medtech Canada afin de rendre les contrats publics plus acceptables de l'optique des fournisseurs et mieux ancrés dans la réalité du marché.

9. La création du Centre d'acquisitions gouvernementales (projet de loi n° 37)

Medtech Canada salue d'emblée la décision du gouvernement de vouloir optimiser l'usage des fonds publics en approvisionnement par la création du CAG. Ceci étant dit, comme Medtech Canada a souvent déploré le fait que la stratégie d'approvisionnement du ministère de la Santé et des Services sociaux était trop centrée sur le volume, nous ne pouvons que voir dans la création du CAG une structure de gestion des approvisionnements qui comporte plus de risques que de bénéfices pour le domaine de la santé et l'économie du Québec.

Bien qu'en principe, plus on consolide les volumes plus on peut s'attendre à extirper des concessions de la part des fournisseurs, encore faut-il que ces derniers, qu'ils soient des multinationales ou des PME locales, y trouvent leur compte pour accepter de répondre à ces appels d'offres. Qui plus est, les retombées anticipées par le regroupement d'achats au sein du CAG n'étant pas garanties, il est primordial pour le ministère des Finances de prévoir les budgets nécessaires afin de soutenir l'amélioration continue ainsi que l'innovation dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Enfin, nous reconnaissons l'ouverture annoncée du président du Conseil du trésor à se pencher sur les modes d'adjudication innovants dans une deuxième étape de ce chantier visant à améliorer les processus d'acquisitions gouvernementales.

10. La redéfinition des responsabilités du ministère de l'Économie et de l'Innovation et d'Investissement Québec (projet de loi n° 27)

Medtech Canada appuie le principe du projet de loi 27 concernant l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation. Par le biais d'un mémoire déposé à la Commission de l'économie et du travail, Medtech Canada a eu l'occasion de faire valoir ses inquiétudes auprès du ministre et des parlementaires concernés. En effet, si nous appuyons le principe du projet de loi, Medtech Canada souhaite s'assurer que la réorganisation des responsabilités dévolues respectivement au ministère de l'Économie et de l'Innovation ainsi

qu'Investissement Québec ne se résume pas en une simple restructuration administrative, mais bien qu'elle stimule l'environnement d'affaires québécois. Notamment, il est primordial que ce projet de loi permette au MEI et à IQ d'appuyer efficacement les initiatives en place telles que la SQSV et le Passeport Entreprises.

ÉTAT DES FINANCES PUBLIQUES AU QUÉBEC

Situation économique du Québec

Actuellement, la plupart des experts économiques québécois s'entendent sur le fait que la situation économique du Québec est surprenante, pour ne pas dire enviable. Que l'on soit en accord ou non avec les méthodes utilisées pour rétablir une croissance soutenue du PIB, force est d'admettre que l'austérité passée combinée aux investissements publics et privés injectés au Québec ainsi que la force de l'immobilier et le coût raisonnable de notre énergie engendrent conjointement, pour l'économie du Québec, un boom de croissance soutenue et remarquable.

Le plein emploi est avéré dans presque toutes les régions du Québec, les surplus dans les coffres de l'État lui offrent une marge de manœuvre appréciable et la confiance des Québécois se maintient. Si le ministre des Finances doit bien évidemment demeurer sage et ordonné dans la gestion des fonds publics, il peut néanmoins considérer d'injecter des fonds nécessaires dans des secteurs fertiles de l'activité économique.

Ainsi, la situation économique actuelle du Québec renforce l'idée qu'un réinvestissement dans le secteur représentant le futur de la santé est non seulement essentiel, mais aisément soutenable pour le Québec, voire profitable. C'est dans cet esprit de gestion ordonnée et efficace que Medtech Canada formule ses recommandations au ministère des Finances afin que l'exercice budgétaire 2020-2021 accorde davantage de fonds pour l'intégration et le développement de l'industrie des technologies médicales au Québec.

Impact du budget 2019 sur l'industrie des technologies médicales

Lors du dernier exercice budgétaire du gouvernement du Québec, Medtech Canada a reçu avec une bonne dose d'inquiétude la décision à l'effet de créer le Centre d'acquisitions gouvernementales dans l'objectif de regrouper tous les approvisionnements du Québec. À sa face même, cette décision allait à l'encontre des recommandations de Medtech Canada de miser davantage sur la qualité des approvisionnements plutôt que de se limiter à poursuivre dans une logique de regroupement des volumes, déjà bien réelle dans notre secteur. Ayant participé aux consultations sur le projet de loi instituant le Centre d'acquisitions gouvernementales, Medtech Canada reconnaît aujourd'hui l'esprit collaborateur du gouvernement dans ce dossier, mais demeure préoccupée par les impacts que cette nouvelle structure occasionnera pour notre industrie et toutes celles impliquées dans les marchés publics au Québec.

Dans un autre ordre d'idées, Medtech Canada avait souligné la pertinence de l'annonce budgétaire des 85 millions de dollars additionnels pour soutenir les fonds de capital d'investissement. Cette année, nul besoin de rappeler que nous insistons pour que les mesures d'investissement de ce type se multiplient pour notre secteur et qu'une place prépondérante soit accordée dans le budget du Québec aux technologies médicales.

PROPOSITIONS STRATÉGIQUES

Medtech Canada suggère au gouvernement du Québec de bâtir sur les avancées décrites précédemment et, dans le cadre du budget 2020-2021, formule les propositions stratégiques suivantes :

1. Une réforme en profondeur de la Loi sur les contrats des organismes publics et des pratiques d'approvisionnement;
2. Une administration de la santé fondée sur la valeur et l'innovation;
3. Une stratégie de mobilisation du secteur des technologies médicales;
4. Une gestion optimale des données et des technologies en santé.

Ainsi, dans les lignes qui suivent, chacune de ces propositions stratégiques se concrétisera par des recommandations adressées au ministre des Finances du Québec.

Des propositions conformes aux priorités gouvernementales

À ce moment, il nous importe de signaler que chacune de nos propositions stratégiques correspond à des priorités ou engagements gouvernementaux déjà énoncés. Nous joignons d'ailleurs en annexe les engagements électoraux reçus du parti formant aujourd'hui le gouvernement. Medtech Canada espère que ses recommandations seront reçues favorablement puisqu'elles ont toutes comme impact de concrétiser la vision gouvernementale.

En particulier, nous réitérons que le gouvernement s'est engagé à proposer des mesures visant à améliorer l'usage des fonds publics consacrés aux approvisionnements, notamment quant à la règle du plus bas soumissionnaire.

Nous comprenons aussi que les efforts d'attraction des investissements seront révisés, donc que la Stratégie québécoise des sciences de la vie sera maintenue voire bonifiée.

De plus, la nécessité d'envisager d'autres modes de financement des hôpitaux, notamment celui axé sur les parcours de soins et de services (CPSS), est reconnue, de même que l'importance de saisir les occasions d'augmenter l'efficacité et la valeur des services par exemple en adoptant les technologies numériques.

Enfin, nous sommes confiants que notre secteur dynamique et qui ne cesse de produire des « jeunes pousses » entrepreneuriales saura attirer l'attention du gouvernement qui entend favoriser les start-ups et la création d'entreprises innovantes.

1. Une réforme en profondeur de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et des pratiques d'approvisionnement

Le Québec s'est doté en 2006 d'un cadre législatif uniforme, la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP), visant l'encadrement des marchés publics selon 7 principes :

- La confiance du public;
- La transparence;
- Le traitement intègre et équitable des concurrents;
- L'ouverture à la concurrence;
- L'efficacité et l'efficience;
- L'assurance de la qualité;
- L'imputabilité.

La LCOP s'applique à tous les contrats gouvernementaux y compris en santé et par conséquent, son application touche l'ensemble des activités commerciales du secteur des technologies médicales au Québec, sans exception. Il s'agit donc pour Medtech Canada d'un important champ d'activités qui affecte tous ses membres.

Afin de traduire les intentions gouvernementales en actions concrètes pour améliorer les pratiques entourant les marchés publics au Québec, Medtech Canada suggère de :

A. Prioriser le secteur de la santé pour l'application des mesures du **Passeport Entreprises** visant à faciliter l'accès aux contrats de l'État.

- Bien que plusieurs des mesures du Passeport Entreprises sont déjà déployées ou en voie de l'être pour notre secteur, Medtech Canada souhaite en faire un bilan complet du point de vue de l'industrie.
- Investissements requis : aucun

B. Faciliter la mise en place de **processus d'adjudication de contrats publics fondés sur la valeur** en introduisant la souplesse réglementaire requise le cas échéant.

- Les travaux portés par le Comité des approvisionnements fondés sur la valeur (MSSS) et du groupe de travail sur l'approvisionnement en santé (Trésor) portent tous deux le potentiel de recommandations pertinentes pour le gouvernement. Ces travaux auraient avantage à être poursuivis et arrimés afin de permettre des modifications formelles à l'encadrement des contrats publics en santé, que ce soit par le biais de balises, de directives ou de modifications aux lois et règlements.

Une fois la volonté politique clairement exprimée et les mandats appropriés donnés aux organismes publics concernés, il s'agit de s'assurer de bien mesurer les efforts et les retombées.

- Investissements requis : aucun

C. Prévoir les fonds et les efforts nécessaires pour sensibiliser et accompagner les organismes publics du secteur de la santé vers un **processus de gestion contractuel plus efficient** comme proposé par le Passeport Entreprises.

- La publication favorable des balises de gestion contractuelle à l'intention des organismes publics en santé somme désormais les organismes publics à revoir leurs façons de faire pour les respecter. De plus, la gestion des processus d'approvisionnement fondé sur la valeur mentionnée précédemment exigera des ressources pour habilitier les organismes publics en termes de méthodes et d'accompagnement.

Il faudrait désormais doter le Secrétariat du Conseil du trésor et le MSSS d'une enveloppe budgétaire suffisante, de l'ordre de 5 M\$, pour habilitier les organismes publics, par de la formation, de l'accompagnement et l'offre d'outils méthodologiques adaptés, à mettre en œuvre des projets d'approvisionnement de l'innovation et fondés sur la valeur.

- Investissements requis : 5 M\$ la première année, 4 M\$ annuellement par la suite.

D. Considérer des modes d'acquisition et de financement d'équipements médicaux alternatifs

- La qualité du parc d'équipement médical au Québec est tributaire de politiques financières et de gestion des actifs qui méritent d'être revues.

En effet, afin de répondre aux préoccupations soulevées par le passé de la part du Vérificateur général quant à l'état de vétusté générale du parc d'équipement, la stratégie poursuivie jusqu'à maintenant consiste essentiellement à injecter plus de fonds pour le remplacement des équipements.

Or, il appert que si les investissements accrus sont nécessaires, il serait judicieux d'en profiter pour revoir certaines politiques et pratiques financières et administratives qui peuvent contribuer à fragiliser l'état du parc d'équipement dans le temps.

Medtech Canada a eu l'occasion de partager ses vues avec le MSSS mais puisque cet enjeu touche au financement du système de santé, il apparaît pertinent de suggérer que le gouvernement s'ouvre à des modes de financement et d'acquisition qui ne sont pas forcément de nouveaux investissements en immobilisation.

- Investissements requis : aucun, inclus dans les budgets de fonctionnement normaux

2. Une administration de la santé fondée sur la valeur et l'innovation

Les analystes, observateurs et même les gestionnaires des systèmes de santé partout dans le monde s'accordent aujourd'hui pour reconnaître l'importance de repenser les façons de faire en santé pour s'orienter vers un système fondé sur la valeur.

Que ce soit sur la base du travail fondateur sur le sujet fait par Michael Porter¹³, celui du World Economic Forum¹⁴ ou plus près de chez nous, ceux associés au Pôle santé HEC¹⁵, au CIRANO¹⁶ ou à l'Institut du Québec¹⁷, les arguments pour engager le Québec sur cette voie ne manquent pas.

Medtech Canada ajoute sa voix à celle de ces intervenants pour enjoindre le gouvernement du Québec à entreprendre la transformation de son système de santé ce qui, non seulement permettrait d'assurer sa pérennité, mais aussi contribuerait à faire du Québec un marché dynamique et ouvert aux innovations qui créent de la valeur, stimulant les investissements privés dans notre secteur.

Nous recommandons donc les actions suivantes pour engager notre système de santé résolument sur la voie de la valeur, l'innovation et les résultats :

A. Doter le Centre d'acquisitions gouvernementales des moyens nécessaires pour développer une stratégie fondée sur la valeur et l'innovation.

- Bien que le MSSS puisse déjà s'appuyer sur des professionnels au sein d'une Direction générale de la planification, de l'évaluation et de la qualité et du Bureau de l'innovation, Medtech Canada estime que pour s'assurer de donner à la valeur, à l'innovation, la qualité et les résultats, un vaste chantier ambitieux devrait être entrepris en consultation avec le milieu.

Cette action devra être fermement alignée sur le volet Intégration de l'innovation de la SQVTS et enverra un signal fort aux Québécois sur la volonté du gouvernement de transformer le système.

Pour ce faire, des fonds et des ressources adéquates doivent être investis et servir à produire un plan d'action solide et convaincant.

- Investissements requis : 1 M\$ non récurrents

B. Intégrer directement la notion d'approvisionnement fondé sur la valeur dans les processus d'acquisition des organismes publics.

- La vision de Medtech Canada consiste à ne pas limiter les organismes publics à l'adjudication des contrats d'approvisionnement publics au soumissionnaire avec le plus bas prix conforme. C'est pourquoi il est primordial pour le gouvernement d'instaurer cette notion d'approvisionnement fondé sur la valeur au Centre d'acquisitions gouvernementales, et ce, dès sa création.

¹³ https://www.hbs.edu/faculty/Publication%20Files/3_13615129-eeec-4987-bf1a-1261ff86ae69.pdf

¹⁴ <https://www.weforum.org/reports/value-in-healthcare-laying-the-foundation-for-health-system-transformation>

¹⁵ <https://www.revuegestion.ca/vers-un-systeme-de-sante-axe-sur-la-valeur>

¹⁶ <https://cirano.qc.ca/files/publications/2017RP-02.pdf>

¹⁷ https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/recherche/8576_innovations-sante_idq-br_.pdf?sfvrsn=2
et https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/recherche/8575_stimuler-l'innovation_idq_br.pdf?sfvrsn=0

- Ainsi, pour les produits ou solutions en soins de santé, l'approvisionnement doit se faire selon un modèle qui maximise la valeur tirée de l'utilisation des fonds publics. L'approvisionnement doit se faire selon différentes tactiques et approches qui favorisent les choix cliniques et les diverses répercussions des technologies médicales sur les cliniciens et le système en général. Les méthodologies fondées sur la valeur doivent être prises en considération quand les produits influent sur les résultats à court et à long terme pour les patients, sur les expériences que vivent les patients ou les soignants et sur les coûts du système de soins de santé.
- Investissements requis : aucun

C. Doter l'**Institut national d'excellence en santé et en services sociaux** (INESSS) des moyens requis pour appuyer concrètement le MSSS, le Bureau de l'innovation et le Centre d'acquisitions gouvernementales.

- L'INESSS est un organisme qui jouit d'une excellente réputation et dont la qualité du travail fait preuve d'une grande rigueur. Medtech Canada estime que l'INESSS est un actif important pour notre système de santé.

C'est pourquoi, nous croyons que l'INESSS devrait être mise à contribution concrètement pour engager la santé au Québec sur la voie de la valeur et de l'innovation.

En particulier, son action devrait s'étendre aux décisions relatives aux approvisionnements en santé et services sociaux quant aux choix technologiques stratégiques à moyen et long terme et au processus d'intégration de l'innovation dans le réseau de la santé, notamment en offrant une expertise clinique et un soutien méthodologique aux comités de sélection et aux processus d'approvisionnements fondés sur la valeur.

- Investissements requis : 2 M\$ annuellement, soit moins de 10 % du budget annuel de l'organisme.

D. Développer une fonction de **veille technologique active** au sein du MSSS et du CAG.

- Selon notre compréhension, il n'y a pas de veille technologique systématique et active dans ces organismes. Or, nos membres expriment trop fréquemment une difficulté à sensibiliser les décideurs du MSSS et du réseau de la santé sur l'avancement des technologies et sur l'état des meilleures pratiques cliniques et organisationnelles rendues possibles par le développement de leurs produits et services.

Il faut donc développer une telle fonction de veille au sein du MSSS, du CAG et du Réseau pour éviter des coûts d'opportunité importants pour l'avenir. Medtech Canada est d'avis que la responsabilité de rester ouvert aux

innovations et de pratiquer une veille technologique active ne sauraient incomber uniquement au Bureau de l'innovation.

- Investissements requis : aucun (réorientation de ressources)

3. Une stratégie de mobilisation du secteur des technologies médicales

La vision de Medtech Canada consiste à stimuler l'écosystème canadien et québécois pour faire du pays un endroit sans pareil pour développer des technologies médicales et y démarrer une entreprise.

En effet, les grandes entreprises de technologies médicales investissent des sommes significatives en R&D. À l'échelle globale, les sommes s'élevaient à 27 G\$ US en 2016, en croissance de 5 % vs l'année précédente¹⁸. Au Canada les investissements sont de l'ordre de 100 M\$ US (soit 1,4 % des revenus), bien en deçà de la moyenne globale de 7 %¹⁹.

Cet écart négatif s'explique en grande partie par le fait que le marché canadien est morcelé par provinces et parce que l'environnement réglementaire et commercial est complexe et inefficace, manque de prévisibilité et est peu ouvert aux innovations. Il est donc essentiel de pallier à ces lacunes.

C'est pourquoi l'importance de la SQVTS pour le Québec ne peut être sous-évaluée. On peut imaginer que des efforts concertés du gouvernement fédéral et du Québec pourraient ramener les investissements sectoriels au pays à un niveau plus près de la moyenne globale observée chez nos membres, soit les faire quintupler, voire plus (500 M\$ US par année).

Bien que les grandes entreprises aient les moyens d'investir significativement, la réalité au Canada et au Québec ne peut ignorer le vaste potentiel des investissements réalisés par les PME, qui dépendent souvent de leurs ventes locales, souvent leurs premières ventes, pour dégager des budgets d'investissement. Ainsi, avec des politiques et des stratégies qui misent sur ces deux groupes d'entreprises, par exemple en faisant du marché domestique un levier pour stimuler les investissements de toutes sources, on pourrait changer la donne.

Medtech Canada croit que le gouvernement peut jouer un rôle constructif pour faire du Québec un marché cible de choix pour notre secteur et pour soutenir efficacement le développement de nos PME en adoptant une stratégie de mobilisation du secteur.

Pour ce faire, nous recommandons de :

- A. Assurer une action gouvernementale cohérente et un meilleur dialogue entre le gouvernement et le secteur des technologies médicales.
 - Il s'agit de mettre en place un **comité de travail permanent** composé de membres du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), du ministère des Finances,

¹⁸ Statista

¹⁹ Statista

du Conseil du trésor et de représentants du secteur des technologies médicales. Ce comité de travail veillerait également à l'exécution de la SQVS.

- Investissements requis : aucun

B. Favoriser l'implantation d'un **fonds de capital-risque spécialisé pour les technologies médicales**.

- Un enjeu important pour le développement de nos PME dans le secteur est l'accès au capital-risque. La SQVTS y consacre d'ailleurs une mesure puisqu'elle reconnaît que les réseaux financiers habituels pour les Sciences de la vie en général ne sont souvent pas bien adaptés aux technologies médicales dont le niveau de risque est différent, davantage relié à la commercialisation qu'à la science ou à la clinique et dont l'échelle des besoins est souvent en deçà des fourchettes habituelles en biopharmaceutique.

Medtech Canada a posé des gestes de concert avec le milieu dans les dernières années pour réunir les acteurs financiers à ce sujet. Des échanges constructifs avec les acteurs de l'écosystème a abouti à une volonté de mobilisation. Il est désormais temps que le gouvernement accompagne cette démarche structurante et prenne le relais pour passer à l'action.

Il faut donc redoubler d'effort pour que le Québec se dote d'un fonds de 50 M\$, en impliquant un levier de 20 M\$ du gouvernement du Québec, selon des conditions de marché normales.

- Investissements requis : 20 M\$ sous forme de participation à une société en commandite ou véhicule similaire.

C. S'assurer que le **programme Innovation** du MEI serve bien les besoins des technologies médicales.

- Medtech Canada a insisté dans le passé pour que les entreprises du secteur puissent bénéficier de soutien financier pour la mise sur pied de vitrines technologiques, la validation de marché et pour l'homologation de leurs produits.

C'est avec satisfaction que nous avons constaté que le programme Innovation couvre depuis peu ces besoins et d'autres activités pertinentes pour notre secteur.

Cependant, puisque ce programme s'adresse à l'ensemble des secteurs économiques innovants, il est souhaitable de bien valider si les critères sont bien adaptés aux technologies médicales et si les enveloppes budgétaires sont suffisantes.

De plus, il serait très bénéfique de continuer de soutenir le mandat de QuébecInnoVe pour lui donner tous les moyens requis pour rejoindre efficacement les entreprises de notre secteur.

- Investissements requis : aucun

D. Lancer un programme « **premier acheteur** » pour les innovations québécoises dans le réseau québécois de la santé.

- Bien que fort utiles et pertinents pour le secteur du biopharmaceutique, des programmes tels que Premier brevet, prévu à la SQVTS, ne jouent pas leur rôle aussi efficacement pour les technologies médicales.

En effet, les PME du secteur font face à des enjeux commerciaux beaucoup plus tôt que leurs cousines biopharmaceutiques et sont beaucoup moins dépendantes de la propriété intellectuelle pour confirmer leur valeur. Dans leur cas, ce sont les premières ventes qui jouent ce rôle et ces premières ventes sont toujours plus difficiles à réaliser à l'étranger même si « nul n'est prophète en son pays ». Il faut agir sur cette faiblesse et offrir à nos start-ups de technologies médicales des occasions concrètes de démontrer leur valeur avec des premières ventes réelles.

Pour permettre au réseau de la santé de se manifester comme premier acheteur, il faut lancer un programme approprié. Le projet de loi 27 représente d'ailleurs une avenue pertinente afin d'intégrer un tel programme à la mission ajustée du cadre du ministère de l'Économie et de l'Innovation ou d'Investissement Québec.

- Investissements requis : 1 M\$ annuellement pour appuyer concrètement 2 ou 3 innovations québécoises.

E. Lancer un programme fiscal pour couvrir les dépenses encourues pour la **négociation d'ententes de distribution des technologies médicales exportatrices**.

- Les PME du secteur sont très rapidement tournées vers l'exportation et il est bien connu que cette activité est un défi de gestion et de finances pour la plupart d'entre elles.

Bien que le gouvernement appuie déjà significativement les exportations notamment avec les services d'Export Québec, la plupart des PME consultées par Medtech Canada estiment qu'une aide financière ciblée pour les technologies médicales exportatrices, comme un crédit d'impôt remboursable en fonction de leurs ventes sur les marchés étrangers, serait une manière de concrétiser leur soutien en lien avec la mesure 19 de la Stratégie québécoise de l'exportation 2016-2020.

- Investissements requis : 5 M\$ annuellement, sous forme de crédits d'impôts remboursables.

F. Capitaliser adéquatement le **CTS Santé**

- Le *Campus des technologies de la santé* est le seul accélérateur dédié aux technologies médicales du Québec, jusqu'à maintenant financé par le secteur privé.

Notre secteur compte efficacement sur d'autres organismes pour l'amorçage et l'incubation mais seul le CTS joue un rôle actif exclusivement pour les entreprises plus mûres et à l'orée de la commercialisation.

Il nous apparaît donc essentiel de le doter d'une enveloppe de fonctionnement annuelle d'au moins 1 M\$ pour lui permettre de s'acquitter de sa mission efficacement et dans la durée, et ainsi contribuer à soutenir les entreprises à franchir le cap critique de la commercialisation.

- Investissements requis : Au moins 1 M\$ annuellement.

G. Appuyer financièrement une **plateforme de mobilisation des PME** en technologies médicales.

- Medtech Canada, est la seule association qui regroupe et représente les entreprises du secteur au Canada. Nous recevons donc beaucoup de demandes de la part des PME à la recherche de ressources pour relever des défis de certification, de commercialisation, de fabrication ou de développement des affaires. Ces entreprises ont aussi souvent besoin de Medtech Canada pour réseauter avec des multinationales susceptibles de leur offrir des ententes de distribution.

Medtech Canada organise aussi des occasions de réseautage avec le milieu et entre les entreprises. Les PME ont souvent les mêmes enjeux et le fait de leur donner des occasions de mieux se connaître et de développer des relations entre elles contribue à les soutenir dans leur développement.

Il est manifeste que les entreprises du secteur pourraient bénéficier d'une plateforme web efficace pour échanger et partager des solutions entre elles. Cet outil pourrait être ouvert aux fournisseurs du secteur de même qu'aux grandes entreprises qui pourraient agir comme mentors virtuels. Medtech Canada pourrait en être le maître d'œuvre et a déjà entamé les démarches pour se doter d'une telle capacité.

- Investissements requis : 200 000 \$ pour démarrer, 50 000\$ annuellement pour le maintien.

H. Mettre sur pied un **comité sectoriel de main-d'œuvre** pour le secteur des technologies médicales au Québec.

- La pénurie de main-d'œuvre, en particulier la main-d'œuvre spécialisée liée aux domaines du génie et des TI, touche les technologies médicales comme les autres secteurs névralgiques de notre économie.

Par ailleurs, les codes SCIAN du secteur ne sont pas inclus dans ceux qui sont sous la gouverne de PharmBioDéveloppement, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des sciences de la vie. En effet, nos codes SCIAN sont partagés avec

d'autres secteurs, donc d'autres CSMO qui ne sont pas familiers avec les technologies médicales.

Cette anomalie technique ne sert pas bien notre industrie et nous avons amorcé un travail avec PharmBioDéveloppement pour la corriger. Nous souhaitons sensibiliser le gouvernement sur ce fait et souhaitons que ces démarches soient appuyées.

- Investissements requis : aucun

I. Poursuivre la participation active du MEI à l'événement annuel Medtech Conference de AdvaMed.

- Cette conférence annuelle est la grand-messe de l'industrie mondiale des technologies médicales. Elle a lieu chaque année aux États-Unis. Elle attire 1 000 entreprises, 3 000 participants et 730 exposants provenant de 35 pays. C'est l'équivalent de Bio pour le secteur biopharmaceutique.

Le Québec investit déjà beaucoup dans l'événement et la délégation québécoise est l'une des délégations étrangères majeures, que ce soit pour le développement des affaires de nos PME ou pour les occasions d'attraction d'investissement par nos organismes de développement économique.

La conférence est identifiée par la SQVTS comme un événement important et considérant le fait que l'édition de 2020 se tiendra à Toronto, il est très important que la participation du Québec se maintienne ou même qu'elle se bonifie pour saisir le potentiel de rayonnement offert.

- Investissements requis : aucun, à même les budgets actuels.

4. Une gestion optimale des données et des technologies en santé

Nous n'avons pas à nous étendre longuement sur le sujet ni à insister fortement pour convaincre ce gouvernement de l'importance de pousser le système de santé québécois dans le XXI^{ème} siècle en termes de gestion informatisée de données médicales.

Malgré des avancées importantes récentes ou en cours de réalisation, il subsiste un risque important de voir le Québec à la traîne des autres sociétés quant au recours aux outils innovants pouvant contribuer à augmenter la capacité, l'efficacité voire même la qualité des soins.

Ce constat est d'ailleurs canadien²⁰ et Medtech Canada travaille activement à faire évoluer la situation.

La SQVTS nomme d'ailleurs cet enjeu comme un élément pouvant faire la différence pour favoriser le degré d'attraction du Québec pour les investissements dans le domaine.

²⁰ <http://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/january-2019/faciliter-les-solutions-de-sante-numeriques-au-canada/>

Le potentiel des données en santé est évidemment lié au domaine de l'Intelligence Artificielle (IA) qui représente un pôle de développement significatif déjà exploité par des PME.

Il faut de plus reconnaître la tendance de fond qui pousse vers une intégration de plus en plus grande entre les dispositifs et les technologies de l'information. On pense au monitoring à distance, aux applications mobiles, portables qui génèrent et utilisent des données en temps réel susceptibles d'améliorer la gestion des maladies.

Il est donc urgent que le Québec se dote d'une politique relative à la gestion des données en santé pouvant :

- augmenter l'efficacité du système de santé;
- contribuer à valoriser ces données sur le plan du développement économique.

À cet effet, Medtech Canada suggère de :

A. Rendre accessibles et **valoriser les données émanant du réseau de la santé**

- Le gouvernement devrait faire le nécessaire pour rendre disponibles ces données, aux fins de recherche et d'évaluation en milieu réel de soins, comme prévu par la *Stratégie*. Il devrait de plus permettre à l'industrie des technologies médicales de les utiliser afin d'étayer la valeur de ses innovations, que ce soit pour le gouvernement québécois ou dans la perspective de marchés étrangers. Bien sûr, cet accès doit être totalement sécuritaire et anonymisé, afin d'harnacher adéquatement le potentiel immense de ces informations sensibles.
- Investissements requis : aucun

B. Arrimer le secteur naissant et porteur de l'intelligence artificielle (IA) avec le secteur des technologies médicales

- Le potentiel de l'IA en santé étant ce qu'il est, il faut investir les efforts nécessaires pour provoquer des arrimages entre les deux secteurs et des opportunités stratégiques pour l'économie du Québec.
- Investissements requis : aucun

C. Préparer le système de santé à l'avènement des technologies connectées

- Il est impératif, autant pour des raisons de niveau de service à la population, pour répondre à ses attentes que pour des raisons d'efficacité administrative et de développement économique, que le gouvernement fasse le nécessaire pour préparer le système de santé québécois à mieux intégrer les technologies connectées et les données qui en émaneront.
- Investissements requis : à déterminer.

RECOMMANDATIONS AU MINISTRE DES FINANCES

Propositions stratégiques	Recommandations
1. Une réforme en profondeur de la Loi sur les contrats des organismes publics et des pratiques d'approvisionnement	A. Prioriser le secteur de la santé pour l'application des mesures du Passeport Entreprises visant à faciliter l'accès aux contrats de l'État.
	B. Faciliter la mise en place de processus d'adjudication de contrats publics fondés sur la valeur en introduisant la souplesse réglementaire requise le cas échéant.
	C. Prévoir les fonds et les efforts nécessaires pour sensibiliser et accompagner les organismes publics du secteur de la santé vers un processus de gestion contractuel plus efficient comme proposé par le Passeport Entreprises.
	D. Considérer des modes d'acquisition et de financement d'équipements médicaux alternatifs.
2. Une administration de la santé fondée sur la valeur et l'innovation	A. Doter le Ministère de la santé des moyens nécessaires pour développer sa stratégie de valeur et d'innovation.
	B. Intégrer la notion d'approvisionnement fondé sur la valeur au Centre d'acquisitions gouvernementales et auprès des organismes publics.
	C. Doter l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) des moyens requis pour appuyer concrètement le MSSS et le Bureau de l'innovation.
	D. Développer une fonction de veille technologique active au sein du MSSS.
3. Une stratégie de mobilisation du secteur des technologies médicales	A. Assurer une action gouvernementale cohérente et un meilleur dialogue entre le gouvernement et le secteur des technologies médicales.
	B. Favoriser l'implantation d'un fonds de capital-risque spécialisé pour les technologies médicales.
	C. S'assurer que le programme Innovation du MEI serve bien les besoins des technologies médicales.
	D. Lancer un programme « premier acheteur » pour les innovations québécoises dans le réseau québécois de la santé.
	E. Lancer un programme pour couvrir les dépenses encourues pour la négociation d'ententes de distribution des technologies médicales exportatrices.
	F. Capitaliser adéquatement le CTS Santé.
	G. Appuyer financièrement une plateforme de mobilisation des PME en technologies médicales.
	H. Mettre sur pied un comité sectoriel de main-d'œuvre pour le secteur des technologies médicales au Québec.
	I. Poursuivre la participation active du MEI à l'événement annuel Medtech Conference de Advamed.
4. Une gestion optimale des données et des technologies en santé	A. Rendre accessibles et valoriser les données émanant du réseau de la santé.
	B. Arrimer le secteur naissant et porteur de l'intelligence artificielle (IA) avec le secteur des technologies médicales.
	C. Préparer le système de santé à l'avènement des technologies connectées.



L'équipe du **CHANGEMENT**

Montréal, 19 septembre 2018

Benoît Larose
MEDEC - Les sociétés canadiennes de technologies médicales

Bonjour,

La présente fait suite à la demande que vous nous avez fait parvenir dans le cadre de l'actuelle campagne électorale et concernant les enjeux qui touchent de près la santé publique. Il nous fait plaisir de vous transmettre notre réponse qui, nous l'espérons, sera à votre convenance.

L'engagement de votre parti à mettre fin au principe du plus bas soumissionnaire

Recherche clinique

Poursuivre l'action gouvernementale vers le déploiement de certaines mesures qui nous apparaissent positives pour l'amélioration constante de notre système de santé.

Déploiement du financement axé sur le patient (à l'étape de projet pilote)

Comité d'approvisionnement fondé sur la valeur, qui sera bientôt instauré au sein du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Entreprises de technologies médicales répondant aux appels d'offres des groupes d'approvisionnements en commun sont négativement affectées par l'imposition de ristournes obligatoires sur les contrats.

Détérioration de la qualité du parc d'équipement médical utilisé dans le réseau de la santé.

Comme vous le constatez, un rapport produit par la CAQ en novembre 2015 sur l'efficacité de l'État, nous proposons d'abolir la règle du plus bas soumissionnaire conforme pour une formule qui tient compte de la qualité et de l'analyse du comité de sélection.

Par ailleurs, un gouvernement de la CAQ va accélérer l'approbation des nouveaux médicaments et investir dans la recherche clinique effectuée au Québec. De nouveaux médicaments peuvent aider les patients à traiter leur maladie, à vivre mieux et plus longtemps, mais leur approbation par les gouvernements et organismes réglementaires est parfois très longue. Selon une nouvelle étude publiée en avril 2018, le délai moyen d'approbation entre le moment où les nouveaux médicaments sont approuvés par Santé Canada et celui où ils sont remboursés est de 15 mois, mais c'est parfois beaucoup plus. Par exemple, des milliers de patients Québécois atteints de cancer ou d'une maladie rare attendent ainsi impatiemment que de nouveaux médicaments soient enfin accessibles et abordables.

Un gouvernement de la CAQ croit que le processus d'examen des médicaments peut être amélioré en faveur de l'accessibilité et de l'abordabilité des nouveaux traitements. En collaboration avec le reste des autres provinces canadiennes et du gouvernement fédéral, il faut revoir les règles administratives et le processus d'approbation des nouveaux médicaments afin d'en accélérer l'approbation et l'inscription sur la liste des médicaments du Québec. De plus, il est aussi essentiel d'investir davantage dans les essais cliniques qui rendent les traitements innovateurs accessibles aux patients, permettent des économies. **Un gouvernement de la CAQ poursuivra le déploiement de la stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027.**

Un gouvernement de la CAQ entend aussi favoriser la pluralité des fournisseurs de soins et de services de santé en faisant appel au secteur privé en respectant le principe d'universalité qui garantit la gratuité des soins. Les fournisseurs privés de soins et de services sont déjà présents dans le réseau de la santé et peuvent contribuer à l'amélioration de la performance du système. Les Québécois sont ouverts à ce que le

privé puisse jouer un rôle, pourvu que l'universalité et la gratuité des soins soient préservés. Par exemple, avec des ententes particulières, des cliniques privées de chirurgies peuvent fournir des services de qualité et moins dispendieux que dans le réseau public. Dans ces cas-là, les patients sur les listes d'attente et les contribuables sont tous deux gagnants.

La CAQ croit qu'il faut poursuivre le virage vers le financement à l'activité des établissements de santé. Encore aujourd'hui, le budget des établissements de santé et de services sociaux est basé sur l'historique des dépenses, puis simplement reconduit au fil des ans moyennant certains ajustements. Cette approche est contre-productive et n'incite pas les établissements à améliorer l'accès, la qualité ou l'efficacité des soins. Avec le système actuel, à la fin de l'année financière, les économies réalisées grâce à une meilleure organisation ne peuvent pas être reportées à l'année suivante. Et si l'hôpital décide d'acquérir un équipement qui augmente la qualité des soins, mais qui coûte plus cher, il doit couper ailleurs pour le financer.

Dans son rapport publié en 2014, le « Groupe d'experts québécois sur le financement axé sur les patients » proposait des balises pour l'implantation d'un tel mode de financement, entre autres des indicateurs de performance, l'utilisation des meilleures pratiques médicales et la mise en place de systèmes permettant de connaître les coûts détaillés de chaque activité. La CAQ est en faveur d'une révision du mode de financement des établissements de santé et de l'implantation progressive du financement axé sur les patients. Cette mesure assurerait l'attribution des ressources budgétaires en fonction des besoins réels de la population.

Il est aussi temps de propulser le réseau de la santé du Québec dans l'ère numérique en améliorant l'accès et le partage des informations et en favorisant l'utilisation de nouvelles technologies de l'information. L'accès aux données dans le réseau de la santé est difficile et le Québec accuse un retard important dans la collecte des données et dans l'utilisation des technologies de l'information. Par exemple, le ministère de la Santé et des Services sociaux ne sait pas combien de personnes attendent pour rencontrer un orthophoniste dans un CLSC et il est pratiquement

impossible pour une personne de savoir quel est le temps d'attente dans les urgences de sa région. D'autres pays facilitent le parcours des patients et partagent des informations simples comme le temps d'attente en direct dans les urgences. Dans ce contexte, il est difficile de comparer la performance entre les établissements et de partager les meilleures pratiques et de faire circuler les informations. L'information est pourtant à la base de nouvelles innovations et pourrait grandement améliorer la performance du réseau au bénéfice des patients et des contribuables. Plusieurs chercheurs et entreprises du Québec se spécialisent pourtant dans la place que devrait occuper le numérique dans le système de santé, mais pour plusieurs raisons, la machine n'est pas capable de suivre.

Un gouvernement de la CAQ poursuivra les travaux du comité d'approvisionnement fondé sur la valeur qui sera instauré au ministère de la Santé et des Services sociaux et nous analyserons l'imposition de ristournes obligatoires sur les contrats des technologies médicales, même si pour l'instant, nous n'entendons pas de revoir cette disposition.

Par ailleurs, la CAQ est consciente de la détérioration graduelle du parc d'équipement médical des établissements de santé que le gouvernement du Québec doit réfléchir à un plan de remplacement de certains appareils. Selon le Plan québécois des infrastructures 2018-2018, pour l'ensemble des appareils médicaux, les indices d'état moyens sont demeurés relativement stables, soit bon (B) ou satisfaisant (C), en raison essentiellement du programme de remplacement en continu des équipements. Selon le PQI, les appareils médicaux sont normalement remplacés à la fin de leur durée de vie utile. Ceux dont l'âge réel dépasse la durée de vie normalisée représentent des investissements prévus de 582,4 millions de dollars, soit 14,5 millions de plus que l'an dernier. Nonobstant la hausse des investissements des deux dernières années, le déficit de remplacement des équipements médicaux augmente légèrement en raison de la capacité financière annuelle qui est inférieure à la croissance des besoins. Cependant, le rehaussement des investissements significatifs prévus au cours des prochaines années devrait permettre d'inverser cette tendance. Un gouvernement



L'équipe du **CHANGEMENT**

de la CAQ surveillera donc de près si le plan actuel est suffisant pour éviter la détérioration rapide du parc d'équipement médical.

Veuillez agréer l'expression de nos considérations distinguées.

L'Équipe de la Coalition Avenir Québec

Permanence de Montréal
1260, rue Mill, bureau 50
Montréal (Québec) H3K 2B4

T 514 800-6000 / 1 866 416-2960
F 514 800-0081 / 418 800-0081
info@coalitionavenirquebec.org

CoalitionAvenirQuebec.org